

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université Paris Sciences et Lettres (PSL)

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

Rapport publié le 06/01/2025

Au nom du comité d'experts :

Laurence Denooz, Présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Paris Sciences et Lettres, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan du 1^{er} cycle et des programmes gradués articulant le 2^e et le 3^e cycle, et des formations qui les composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des cycles et des formations qui les composent.

Table des matières

Organisation de l'évaluation.....	5
Présentation de l'offre de formation	6
Analyse globale de l'offre de formation	7
Politique et caractérisation de l'offre de formation.....	7
Qualité pédagogique de l'offre de formation	9
Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation	10
Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation.....	10
Conclusion	12
Points forts	12
Points faibles	12
Recommandations.....	12
Avis d'accréditation des formations.....	13
Formations du 1 ^{er} cycle	13
Formations du 2 ^e cycle	14
Table des matières	20

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Paris Sciences et Lettres a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par Madame Laurence Denooz, professeure des universités en langue et littérature arabes à l'université de Lorraine. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Cécile Lecomte, professeure agrégée en biologie à l'université de Rennes.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Jerome Chabanne-Rive, professeur des universités en sciences de gestion à l'université Jean Moulin Lyon 3 ;

M. Xavier Chojnicki, professeur des universités en sciences économiques à l'université de Lille ;

Mme Catherine Hartog, présidente de CHP Consult ;

M. Martin Huillet, étudiant en sciences de l'ingénieur et innovation à l'Institut Polytechnique de Paris - École Polytechnique ;

M. Jocelyn Husser, professeur des universités en sciences de gestion à Aix-Marseille Université ;

M. Fernando Leal Calderon, professeur des universités en physique-chimie à l'Institut polytechnique de Bordeaux, expert auprès de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) ;

M. Jérôme Lelong, professeur des universités en mathématiques appliquées à l'université Grenoble Alpes - Grenoble INP ;

M. Philippe Rygiel, professeur des universités en histoire contemporaine à l'École normale supérieure de Lyon ;

M. Philippe Saltel, professeur des universités en philosophie à l'université Grenoble Alpes ;

Mme Rachel Schurhammer, professeure des universités en chimie à l'université de Strasbourg ;

M. Roger Some, professeur des universités en anthropologie à l'université de Strasbourg ;

M. Jean-Christophe Videlin, professeur des universités en droit public à l'université Grenoble Alpes.

M. Vincent Blanlœil, M. Samuel Lézé, conseillers scientifiques, et Mme Stéphanie Jameaux, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation

L'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) en demande d'accréditation pour la période 2025-2029 est pluridisciplinaire et entièrement sélective. Elle se compose de 61 formations qui se répartissent, pour le 1^{er} cycle, en 9 diplômes conférant grade de licence et, pour le 2^e cycle, en 52 mentions de master ou diplômes d'établissement conférant grade de master. 9 formations conservent une co-accréditation avec un ou plusieurs établissements parisiens ou de la région parisienne (masters *Philosophie* ; *Sciences cognitives* ; *Sciences des religions et sociétés* ; *Sciences économiques et sociales* ; *Sciences sociales* ; *Études asiatiques*, co-accrédités avec l'École des hautes études en sciences sociales - EHESS - ; master *Analyse et politique économiques* co-accrédité avec l'EHESS, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'École des ponts ParisTech ; master *Économie appliquée* co-accrédité avec l'EHESS et l'École des ponts ParisTech ; master *Ingénierie nucléaire* co-accrédité avec l'École des ponts ParisTech, l'université Paris-Saclay et l'Institut polytechnique de Paris, évalué en vague E). Les co-accréditations avec d'autres établissements pour le master *Chimie* et le master *Ingénierie de la santé* sont abandonnées.

Dans le 1^{er} cycle, l'offre de formation est globalement reconduite à l'identique avec six formations conférant grade de licence qui conservent le même intitulé que dans la précédente accréditation (*Droit* ; *Économie appliquée* ; *Gestion* ; *Informatique des organisations* ; *Mathématiques appliquées* ; *Sciences sociales*), deux formations qui sont restructurées en une seule intitulée *Licence pluridisciplinaire Sciences, humanités et société*. Deux nouvelles formations sont créées *ex nihilo* (licence *Sciences et sociétés*, parcours *Classe préparatoire au professorat des écoles* et *International Bachelor of Environmentally Engaged Engineering*, celui-ci n'étant pas évalué dans le cadre de cette procédure).

L'offre du 2^e cycle en demande d'accréditation évolue de manière importante : 52 formations sont proposées en demande d'accréditation, alors que seulement 42 formations ont été accréditées lors de la période précédente. Cette évolution se présente de la manière suivante :

- 38 formations sont renouvelées à l'identique ou avec de légères restructurations ;
- Une formation, le master *Chimie*, résulte de la restructuration du master *Chimie Paris Centre* et du grade de master *Chimie intégrative et innovation*, ainsi que de la dé-co-accréditation avec Sorbonne Université ;
- 7 formations relèvent d'une restructuration sous forme de scission (le master *Droit* est scindé en 4 formations : *Droit de l'entreprise* ; *Droit des affaires* ; *Droit notarial* ; *Droit public* ; le master *Informatique* est scindé en 2 formations : *Informatique* et *MIAGE* ; le master *Ingénierie de la santé* auparavant co-accrédité et déposé par Université Paris-Cité, repris par l'université PSL sans co-accréditation) ;
- Une formation subit un changement d'intitulé (le master *Lettres et humanités*, initialement nommé master *Humanités*) ;
- enfin, 5 formations sont des créations *ex nihilo* (*IA & société(s)* ; *Jouer et mettre en scène* ; *Research in Management* ; *Histoire* ; *Science de la durabilité*). Pour ces nouvelles formations, le dossier d'autoévaluation ne mentionne pas l'affiliation à un programme gradué, excepté le grade de master *Research in Management*, affilié au programme gradué *Management*.

Le projet de l'offre de formation de PSL s'appuie notamment sur les projets structurants dont l'établissement est lauréat : le projet ONEPSL, obtenu dans le cadre du projet ExcellenceS du Programme d'investissements d'avenir (PIA 4) et le projet Université numérique pour 30 ans, obtenu dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur-DemoES ».

Analyse globale de l'offre de formation

L'université PSL peut s'enorgueillir d'une offre de formation cohérente, évolutive et adaptée aux mutations constantes de la société, tout en maintenant des liens extrêmement forts avec les milieux de la recherche. Plusieurs chantiers ont été ouverts dans la période de l'accréditation en cours, avec des résultats variables selon les thématiques : si l'internationalisation des formations, l'adaptation des enseignements à l'international et l'amélioration continue font partie des projets bien avancés, les réflexions autour de la formalisation des liens avec le monde socioprofessionnel, de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle des diplômés restent à poursuivre et à approfondir.

Le pilotage de l'offre de formation par la gouvernance de l'université PSL mériterait d'être mieux approprié par l'ensemble des établissements composantes : plusieurs outils mis en place par l'université PSL (dispositifs de suivi des étudiants, dispositifs de suivi des carrières, Centre d'innovation pédagogique de l'université PSL (CIP), dispositifs de mise en œuvre de l'approche par compétences, etc.) n'ont pas encore fait l'objet d'une appropriation par l'ensemble des formations.

S'il faut souligner des efforts non négligeables consentis, tant par l'établissement que par les équipes pédagogiques, pour répondre à l'évaluation du bilan par le Hcéres, le comité souligne tout de même la qualité variable des fiches-projets. Il est à noter, enfin, que le projet de l'offre de formation de l'université PSL ne fait aucune allusion aux Programmes gradués (PG) autour desquels l'offre de la précédente accréditation avait été construite et qui ont fait l'objet d'une évaluation par le Hcéres dans la phase bilan à la demande de l'établissement, ce qui pourrait, à terme, induire un amoindrissement de l'encouragement à l'articulation du 2^e et du 3^e cycle.

Politique et caractérisation de l'offre de formation

Toute l'offre de formation de l'université PSL est construite autour d'ambitions et de priorités stratégiques partagées, déclinées dans toutes les formations portées par l'établissement : la formation à et par la recherche, l'ouverture à l'international, la personnalisation des cursus, la valorisation de la diversité sociale, territoriale et de genre, et enfin la promotion de la pluridisciplinarité. Soucieuse de continuellement adapter son offre de formation aux évolutions de la société et de proposer des formations innovantes faisant dialoguer sciences et sociétés, l'université PSL a aussi à cœur la promotion du développement durable et de la responsabilité sociétale, objet non seulement de plusieurs parcours diplômants, mais surtout de la nouvelle mention de master *Science de la durabilité*, ainsi que la réflexion sur les enjeux de l'intelligence artificielle, qui se conclut par la création du diplôme d'établissement conférant grade de master *IA & société(s)* et, en cas de succès de la réponse de l'université PSL à l'appel à projets « Cluster-IA », d'un *Bachelor in AI* lequel n'est actuellement pas intégré à la demande d'accréditation. Dans la même perspective de répondre aux besoins de la société, l'offre du 1^{er} cycle s'étoffe avec un *Bachelor of Engineering*, porté par les écoles d'ingénieurs sous réserve d'une réponse favorable au projet monté dans le cadre de l'appel à projets « Compétences et métiers d'avenir ». L'offre du 1^{er} cycle intégrera aussi une licence *Sciences et société*, parcours *Classe préparatoire au professorat des écoles*, en collaboration avec le Lycée Henri IV, destinée à préparer les étudiants aux métiers de l'éducation. Par ailleurs, une majeure sur l'éducation sera mise en place en cohérence avec les réformes également menées au sein du Collège « Sciences, humanités et société » de l'université PSL. Ces formations s'appuieront sur les liens renforcés de l'École normale supérieure (ENS)-PSL et Dauphine-PSL avec l'Equipex national Innovations, données et expérimentations en éducation (IDEE), mais aussi avec l'Observatoire de Paris-PSL ou le réseau des comédiens intervenant en milieu scolaire lié au Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD)-PSL. L'ambition politique et la stratégie de formation s'articulent en outre avec les grands projets dont l'établissement est lauréat (notamment les projets « ONEPSL et Université numérique pour 30 ans »), aboutissant à une structuration de l'offre visant à une plus grande cohérence et une meilleure lisibilité.

Poursuivant les efforts de mise en cohérence et de clarification de l'offre de la formation initiée avec la mise en œuvre de programmes gradués, l'université PSL a sensiblement modifié l'architecture des mentions et des parcours. De façon surprenante, alors qu'à la demande de l'université PSL, l'évaluation du bilan des formations était centrée sur les programmes gradués et l'articulation entre le 2^e cycle et le 3^e cycle, il n'est que très peu fait référence aux programmes gradués dans le dossier d'autoévaluation déposé par l'établissement pour la prochaine période d'accréditation. Toutefois, les auditions ont permis de s'assurer de la poursuite de la structuration de l'offre de formation en programmes gradués, voire de leur développement : ils continuent à être envisagés comme des éléments structurants et comme le moyen de renforcer les liens entre formation et recherche, tout en développant encore l'interdisciplinarité.

Outre quatre nouveaux diplômes répondant aux évolutions des enjeux de la société, les projets de formation présentent de nombreuses restructurations des parcours diplômants, destinées soit à répondre à de nouveaux

intérêts sociétaux, soit à améliorer la lisibilité de l'offre. Ainsi le master *Civilisations, cultures et sociétés* a fait évoluer ses parcours pour intégrer des enseignements en études juives et islamiques, en lien avec une convention liant l'École pratique des hautes études (EPHE) à l'Institut français d'Islamologie. De même, pour répondre à la fragilisation de certains parcours, due notamment au manque d'effectifs tant d'étudiants que d'encadrants, l'ancienne mention *Humanités*, devenue, pour une compréhension facilitée, *Lettres et humanités*, a réorganisé les parcours, fermant ou fusionnant les plus faibles et menant une réflexion sur la création d'un nouveau parcours *Création*. La mention de master *Droit*, dont la lisibilité posait question, a fait l'objet d'une restructuration renforcée qui a abouti à la création de quatre nouveaux masters, mieux différenciés : *Droit des affaires*, *Droit public*, *Droit notarial*, *Droit de l'entreprise*. S'ajoute à cette scission la restructuration légère du grade de licence *Droit*, dans le but d'une spécialisation plus précoce et d'une progressivité plus pertinente des étudiants, permettant de rendre plus performant le *continuum* entre les 1^{er} et 2^e cycles. Par ailleurs, les formations de lettres de l'université PSL entendent présenter une offre plus lisible, notamment en scindant la mention *Civilisations, cultures et sociétés* en plusieurs mentions clairement identifiables, mais aussi dans le cadre du diplôme de l'ENS en harmonisant les pratiques au sein de l'établissement opérateur et en définissant plus clairement les objectifs de celui-ci. La restructuration du premier cycle, rapprochant le *Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures* (CPES) et le grade de licence *Sciences pour un monde durable*, articulée avec la nouvelle mention de master *Sciences de la durabilité* et le master *Chimie*, donne de la lisibilité et de la cohérence à un *continuum* interne licence-master, pourtant non affiché comme une ambition par l'université PSL. Enfin, l'établissement a renoncé à plusieurs des anciennes co-accréditations, ce qui rend difficile la compréhension du positionnement de l'université PSL dans l'offre de formation du bassin parisien. C'est le cas du master *Sciences cognitives*, faisant anciennement l'objet d'une co-accréditation entre l'université PSL, l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et Université Paris Cité. Un abandon partiel de la co-accréditation aboutit à la création d'un master co-porté par l'ENS-PSL et l'EHESS, dont les étudiants ne seront cependant inscrits qu'à PSL. Si les liens avec les autres formations de PSL sont assez clairement définis et exposés, le positionnement de la formation dans le bassin parisien et son éventuelle originalité ne sont pas mentionnés dans le projet de l'offre de formation de PSL.

L'établissement affiche l'internationalisation comme l'une de ses priorités, et la plupart des mentions visent à renforcer leur dimension internationale, en inscrivant la mobilité au cœur de la formation. Plusieurs formations, moins bien évaluées sur ce critère dans la phase bilan, font de réels efforts, tant en 1^{er} qu'en 2^e cycle, pour prendre en compte les recommandations qui leur avaient été faites : à titre d'exemple, la licence pluridisciplinaire *Sciences, humanités et sociétés* développe des cours en anglais pour favoriser la mobilité entrante en 3^e année (L3), mais également la mobilité sortante au cours d'un semestre. En deuxième cycle, l'ENS-PSL entend favoriser les mobilités sortantes de ses enseignants ; l'équipe pédagogique du grade de master *Journalisme* se propose de discuter avec les professionnels du journalisme pour développer l'internationalisation de la formation ; de même, l'équipe pédagogique de l'École nationale des Chartes-PSL a mené une réflexion sur l'internationalisation, qui devrait aboutir à la création d'un diplôme universitaire (le DU des Fondamentaux de l'ENC-PSL) ouvert exclusivement à un public international ; le grade de master *Management des ressources humaines* proposera des séminaires internationaux, un voyage d'études au Québec, en coopération avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), HEC Montréal, l'Ordre québécois des conseils en ressources humaines (CRHA), le Service fédéral de médiation et de conciliation du Canada et des entreprises ; le master *Management de l'innovation* entend profiter de ces liens déjà forts entre l'université PSL et le Canada pour internationaliser la formation et développer de nouveaux partenariats, effectifs et bien réfléchis. Le grade de master *Économie et finance* accentue l'ouverture internationale en créant deux doubles diplômes avec les universités de Bologne et de Munich ; plusieurs mentions s'appuient sur des partenariats forts de l'université PSL, qu'elles entendent poursuivre, avec l'université Carlos Tercero de Madrid ou avec des campus de l'université PSL délocalisés, comme l'Institut Tunis Dauphine ou le campus de l'université Paris Dauphine-PSL à Londres (grade de licence *Gestion*, grade de licence *Droit*, etc.). De même, dans le nouveau diplôme d'établissement *Jouer et mettre en scène*, les étudiants doivent obligatoirement faire l'une des immersions professionnelles de deuxième année à l'étranger. Néanmoins, quelques mentions peinent à se hisser à la hauteur des ambitions affichées par l'université PSL en matière d'internationalisation de la formation, comme le master *Politiques publiques* ou le master *Mathématiques et applications*. Le comité Hcéres regrette cependant que l'internationalisation de l'ensemble de l'offre de formation n'ait pas fait l'objet d'un développement plus important tant en termes de modalités innovantes que de pourcentage de mobilités, compte tenu du potentiel d'ouverture lié notamment à la reconnaissance internationale de nombreux enseignants-chercheurs constituant les équipes pédagogiques et de la taille limitée des effectifs étudiants.

L'attention portée à l'adossement des formations à la recherche et à la pluridisciplinarité se manifeste effectivement dans les projets présentés par la plupart des formations. Dans l'objectif de renforcer encore l'adossement des formations à la recherche et l'interdisciplinarité, PSL poursuit le développement des programmes gradués et le dispositif des *PhD Tracks* et initie, dans le cadre du projet ONEPSL, un nouveau dispositif, *Undergraduate Research Opportunities Programm* (UROP@PSL) qui offrira aux étudiants du 1^{er} cycle la possibilité de réaliser des stages de recherche dans les laboratoires affiliés à l'établissement. Le master *Archives* entend ainsi à la fois augmenter le nombre d'heures d'enseignement directement orientées vers la recherche, renforcer la présence des enseignants-chercheurs parmi les intervenants et articuler certains

éléments de la formation à des projets de recherches en cours au sein du laboratoire associé ; le nouveau grade de master *Research in Management* a aussi pour objectif d'ouvrir la voie à la recherche dans un domaine innovant et porteur.

La préparation à l'insertion professionnelle demeure faible, de même que les relations avec le monde social, économique et culturel restent insuffisantes. L'absence d'uniformisation entre les pratiques des divers établissements-composantes et d'une ligne directrice claire de l'université PSL sur la dimension de la professionnalisation de l'offre est regrettable, tant sur la préparation à l'insertion professionnelle que sur les relations avec le monde socioprofessionnel. Les dispositifs efficaces de professionnalisation, mis en place dans les trois écoles d'ingénieurs de l'établissement, sont à prendre en exemple. L'établissement a cependant pris conscience de ces faiblesses et compte mettre en œuvre divers dispositifs pour y remédier : plusieurs mentions intègrent une expérience en milieu professionnel obligatoire, sur le territoire national ou à l'étranger. Leur pertinence pose question pour certaines formations, leur durée restant parfois en deçà des exigences, comme dans le master *Mathématiques et applications*, ou leur modalité restant trop vague, comme dans le master *Philosophie*, qui gagnerait à construire une palette de stages professionnels (y compris en laboratoire ou à l'étranger) adaptée à la discipline. Plusieurs mentions ont veillé à intégrer la dimension professionnalisante dans leur formation : si le master *Archives* reste assez classique en proposant simplement des heures de découverte des milieux professionnels, le master *Politiques publiques* affiche des ambitions de professionnalisation claires, en proposant au 1^{er} semestre de M1 des enseignements méthodologiques transversaux et définissant, pour chacun des quatre parcours, des domaines professionnels plus spécifiques auxquels les étudiants de ces parcours sont préparés dès le 2^e semestre du M1, lequel consiste en une préspecialisation par majeure/parcours. De même, le master *MIAGE* met l'accent sur l'alternance, tandis que le master *Sciences et génie des matériaux* s'emploie à proposer des actions efficaces pour renforcer les liens avec le monde socio-économique (renforcement des interventions de partenaires industriels / unités d'enseignement (UE) de M2 ; organisation d'une visite annuelle de site industriel ; renforcement des liens avec les deux représentants du monde socioprofessionnel issus du conseil de perfectionnement ; organisation d'une table ronde avec des alumni ; création d'une base de données de contacts industriels mise à disposition des étudiants). Les nouvelles formations proposées à l'accréditation ont été pensées pour répondre à des besoins spécifiques des milieux professionnels, comme c'est le cas pour le diplôme *Jouer et mettre en scène* ou pour le grade de master *IA et société(s)*, mais aussi pour des parcours innovants comme *Management et intelligence artificielle*. À l'inverse, certains projets peinent encore à convaincre, faute d'une position politique partagée ou d'un cadrage précis sur la question : ainsi sont notamment le master *Philosophie*, la licence pluridisciplinaire *Sciences, humanités et sociétés*, dans lesquels le travail sur la professionnalisation est réduit à son minimum et reste centré sur la poursuite en master, bien que ces deux éléments ne soient pas antinomiques.

Qualité pédagogique de l'offre de formation

L'alignement pédagogique des formations à partir d'une approche programme et d'une approche par compétences reste, dans la grande majorité des formations de l'université PSL, à mettre en œuvre, depuis la définition de blocs de compétences jusqu'à leur évaluation et à leur valorisation. L'université PSL entend s'appuyer sur le Centre d'innovation pédagogique (CIP) pour initier la démarche et proposer des dispositifs efficaces. Le succès de la collaboration entre certaines formations, comme le grade de master *Management et organisations*, et le CIP doit encourager à la poursuite du dispositif et à sa diffusion à l'ensemble de l'offre. Néanmoins, l'organisation d'ateliers par le CIP pour accompagner les équipes pédagogiques ne peut suffire ; un cadrage politique sera attendu sur la trajectoire nécessaire pour mettre en œuvre de façon efficace une approche par compétences. Le CIP de l'université PSL a aussi pour vocation d'insuffler et de diffuser, au sein de toutes les formations, un effort de renouvellement des pratiques pédagogiques, à l'image d'hackathons, effort qui ne transparaît pas encore suffisamment dans les projets. Les nouvelles formations ont, dès à présent, su intégrer la pédagogie par projets, les ateliers d'écriture ou les rencontres préparant à l'immersion professionnelle nationale et internationale.

L'établissement affiche, dans le domaine de l'ouverture et de l'adaptation de l'offre de formation à l'international, un fort volontarisme, perceptible dans plusieurs formations : si la mutualisation d'une offre de formation en langues étrangères offrant un large éventail de langues est incontestablement un élément non seulement facilitant, mais aussi permettant à l'université PSL de se définir comme multiculturelle et plurilingue, plusieurs formations offrent tout ou partie de leurs enseignements en anglais. L'introduction de l'enseignement des langues dans certaines formations, comme le grade de master *Journalisme*, le master *Économie et gestion de la santé* ou le master *Management de l'innovation*, qui n'en proposaient jusqu'alors pas ou pas suffisamment, témoigne d'une meilleure appropriation de cette priorité affichée par l'université PSL pour l'ensemble des formations, même si, au sein de certaines formations, comme le grade de licence *Droit* ou le master *Mathématiques et applications*, l'ouverture à l'international par l'enseignement des langues étrangères demeure perfectible.

L'ouverture et l'adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance restent l'une des faiblesses de l'université PSL, dont les dispositifs de pilotage mis en place récemment n'ont pas encore fait l'objet d'une appropriation suffisante par toutes les formations, même si certaines ont initié une réflexion sur la question. Ainsi, rares sont les formations qui évoquent les publics de formation continue, *a fortiori* en alternance : le master *Archives* a ouvert un mode de recrutement spécifique adapté aux professionnels en formation continue.

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

L'université PSL affiche une volonté de travailler sur l'attractivité des formations afin de mieux accompagner des publics diversifiés vers la réussite et de renforcer ainsi les dispositifs imaginés et mis en œuvre au sein de chaque composante, voire de chaque formation. Le travail de réflexion sur l'attractivité du grade de master *Économie quantitative/Quantitative Economics* a ainsi mené à une restructuration du parcours de 2^e année (M2) *Digital Economics*. Les efforts du grade de licence *Informatique des organisations*, qui, pour remédier aux variations de réussite, adapte son recrutement et propose des dispositifs d'aide, gagneraient à être diffusés aux autres formations. La volonté de l'université PSL de s'ouvrir à des publics en formation continue et/ou en alternance devrait être mise en action par un cadrage fort et par des dispositifs de soutien aux équipes pédagogiques, actuellement peu accompagnées dans leurs efforts d'ouverture. L'université PSL gagnerait aussi à proposer un cadrage clair et précis et un accompagnement plus concret, voire à offrir des outils pour aider les équipes pédagogiques à mieux connaître leurs publics et à être en mesure de leur proposer des dispositifs adaptés à leurs besoins. Ainsi l'absence de propositions d'adaptations pédagogiques pour augmenter le taux de réussite du master *Civilisations, cultures et sociétés*, du master *Histoire de l'art et archéologie* ou du Diplôme de l'ENS en deux ans est à mettre en lien avec l'absence d'indicateurs permettant de mesurer l'attractivité de la formation, la trajectoire des étudiants et de connaître l'origine et les besoins spécifiques des publics.

La nécessité d'un meilleur suivi des flux entrants et sortants des parcours et durant la scolarité est définie comme une priorité, la tâche devant être menée conjointement par l'université PSL et ses établissements composantes, ce qui supposera non seulement une articulation précise des responsabilités des diverses instances, mais aussi la mise en place d'outils, d'indicateurs et de dispositifs centralisés de traitement des données recueillies, pour une harmonisation des données et des résultats d'analyse.

Dans l'ensemble, une attention soutenue est portée par les équipes pédagogiques à la qualité de la formation et à la réussite étudiante. Néanmoins, l'université PSL manque encore de dispositifs de suivi de l'évolution des taux de réussite, si bien qu'il n'est pas possible de mesurer leur impact sur les dispositifs d'accompagnement ou d'aménagement des cursus.

De même, l'université PSL ne mentionne pas la mise en place d'InserSup et ne propose pas de dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle, qui restent encore à l'appréciation des établissements composantes, voire des formations, ni d'aide au pilotage des formations, ni même de dispositif d'analyse de la qualité de l'offre : ainsi, le diplôme de l'ENS projette-t-il d'annualiser l'enquête sur le devenir des diplômés réalisée en autonomie, pour compenser l'absence d'outils centralisés.

Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

Le comité note, tant dans le dossier d'accréditation que lors de l'entretien avec l'équipe du pilotage politique et administratif de la politique de formation, une baisse de la visibilité des actions de l'établissement dans le pilotage de l'offre de formation. Si la contribution au pilotage des formations des responsables en charge de la formation dans les différents établissements-composantes, en particulier la vice-présidence formation de l'université Paris-Dauphine, est variable, le comité encourage l'université PSL à veiller à une bonne cohérence entre pilotage central à l'échelle de PSL et pilotage à l'échelle des établissements-composantes, dans le respect de la subsidiarité mise en place au sein de l'établissement.

Une des forces de l'université PSL est sa capacité à se mobiliser pour trouver les moyens de ses ambitions. Ainsi, pour répondre à certains de ses objectifs met-elle en place la mutualisation des moyens : par exemple, la mutualisation des formations de langues étrangères, hors anglais, favorise à la fois la soutenabilité du dispositif et la diversité de l'offre accessible aux étudiants de chaque formation. De même, répondant aux grands appels à projets, l'université PSL obtient les ressources indispensables à la réalisation de ses priorités, en particulier l'adaptation de ses formations aux enjeux de la société contemporaine, comme l'IA ou la durabilité. Ces projets,

infusés au sein de toutes les formations, constituent en outre un facteur non négligeable d'harmonisation et de mise en cohérence de l'offre.

L'université PSL a mis en place des dispositifs de pilotage et d'amélioration continue de l'offre de formation et en particulier un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants, véritable avancée de cette phase projet. La dynamique d'amélioration continue a ainsi été intégrée par la plupart des formations, notamment grâce à la mise en place effective des conseils de perfectionnement dont les équipes pédagogiques ont apprécié l'utilité, notamment pour faire évoluer et améliorer la formation. Toutes les formations ne se sont toutefois pas encore emparées pleinement du dispositif, en particulier le master *Énergie* ou le master *Humanités numériques*. Un effort considérable a également été fait, dans plusieurs mentions, notamment les grades de master *Économie et finance* ou *Économie quantitative/Quantitative Economics*, pour systématiser l'évaluation annuelle des formations par les étudiants. L'établissement aura à veiller à s'engager dans la généralisation de l'évaluation des formations dans toutes les formations, grâce par exemple à des questionnaires portant en partie sur les parcours, en partie sur les mentions, comprenant même à titre facultatif des questions ouvertes.

Conclusion

Points forts

- Une vision stratégique construite autour d'ambitions et de priorités partagées par l'ensemble des formations ;
- Une capacité à l'innovation et à la restructuration pour rendre l'offre plus lisible, plus cohérente et plus adaptée, tant aux ambitions de l'établissement qu'aux évolutions de la société ;
- Un adossement à la recherche et une pluridisciplinarité des formations renforcés ;
- Une volonté affirmée de renforcer l'attractivité internationale des formations ;
- Des dispositifs d'évaluation de la formation et d'amélioration continue renforcés par un cadrage de l'établissement.

Points faibles

- Un manque d'appropriation du cadrage et des orientations stratégiques de l'établissement par les établissements-composantes ;
- Des outils de suivi des parcours des étudiants encore à renforcer, insuffisamment appropriés et exploités par les formations ;
- Des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle et de suivi des diplômés encore insuffisamment exploités par les formations ;
- Un retard de la réflexion sur la mise en œuvre de l'approche par compétences.

Recommandations

- Poursuivre la réflexion sur l'harmonisation des pratiques et l'appropriation d'un pilotage robuste, propice à la mise en cohérence et à l'intégration des établissements composantes.
- Poursuivre la mise en œuvre des dispositifs de suivi des flux entrants et sortants jusqu'au traitement des données recueillies, à leur diffusion et à leur exploitation dans la logique de l'amélioration continue.
- Veiller à améliorer et à mettre en œuvre des dispositifs efficaces de professionnalisation et de suivi de l'insertion professionnelle.
- Poursuivre la mise en œuvre de l'approche par compétences dans toute l'offre de formation.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
DEG	DEG	grade licence	Droit	Favorable
DEG	DEG	grade licence	Économie appliquée	Favorable
DEG	DEG	grade licence	Gestion	Favorable
SHS	SHS	grade licence	Sciences sociales	Favorable avec recommandation : - Veiller à se conformer au cadrage de l'établissement en matière de dispositifs d'amélioration continue.
SHS	SHS	licence	Sciences et société	<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à pérenniser les dispositifs d'amélioration continue de la formation.
STS	STS	grade licence	Licence pluridisciplinaire Sciences, humanités et société	Favorable avec recommandation : - Veiller à développer des enseignements en lien avec la préparation à l'insertion professionnelle.
STS	STS	grade licence	Informatique des organisations	Favorable
STS	STS	grade licence	Mathématiques appliquées	Favorable

Formations du 2^e cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	grade master	Jouer et mettre en scène		<i>Création</i> Favorable avec recommandations : - Veiller à diversifier les débouchés professionnels. - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation en ciblant des viviers plus larges d'étudiants.
ALL	ALL	master	Histoire de l'art et archéologie		Favorable avec recommandation : - Veiller à développer des dispositifs d'accompagnement à la réussite autres que le tutorat.
ALL	ALL	master	Humanités numériques		Favorable avec recommandation : - Veiller à se conformer au cadrage de l'établissement en matière de dispositifs d'amélioration continue.
ALL	ALL	master	Lettres et humanités		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer les expériences en milieu professionnel.
ALL	ALL	master	Histoire		Favorable
DEG	DEG	grade master	Affaires internationales et développement		Favorable
DEG	DEG	grade master	Contrôle, audit, reporting financier		Favorable

DEG	DEG	grade master	Économie et Finance		Favorable
DEG	DEG	grade master	Économie quantitative/Quantitative Economics		Favorable
DEG	DEG	grade master	Finance		Favorable
DEG	DEG	grade master	Gestion de patrimoine		Favorable
DEG	DEG	grade master	Management des ressources humaines		Favorable
DEG	DEG	grade master	Management et organisations		Favorable
DEG	DEG	grade master	Marketing et stratégie		Favorable
DEG	DEG	grade master	Mode et matière		Favorable
DEG	DEG	grade master	Research in Management		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	master	Analyse et politique économiques	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, École des hautes études en sciences sociales, École des ponts ParisTech	Favorable

DEG	DEG	master	Comptabilité, contrôle, audit		Favorable
DEG	DEG	master	Droit de l'entreprise		Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la cohérence de cette mention avec les autres mentions de droit prévues dans la nouvelle accréditation.
DEG	DEG	master	Droit des affaires		Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la cohérence de cette mention avec les autres mentions de droit prévues dans la nouvelle accréditation.
DEG	DEG	master	Droit public		Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la cohérence de cette mention avec les autres mentions de droit prévues dans la nouvelle accréditation.
DEG	DEG	master	Droit notarial		Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la cohérence de cette mention avec les autres mentions de droit prévues dans la nouvelle accréditation.
DEG	DEG	master	Économie appliquée	École des hautes études en sciences sociales, École des ponts ParisTech	Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation en améliorant la connaissance du public à l'entrée en M1.
DEG	DEG	master	Économie et gestion de la santé		Favorable
DEG	DEG	master	Management de l'innovation		Favorable
DEG	DEG	master	Sciences économiques et sociales	École des hautes études en sciences sociales	Favorable

SHS	SHS	diplôme	Archiviste paléographe		Favorable avec recommandation : - Veiller à augmenter la part des enseignements consacrés aux patrimoines non européens.
SHS	SHS	diplôme	École normale supérieure-PSL		Favorable
SHS	SHS	grade master	Journalisme		Favorable avec recommandation : - Veiller à pérenniser les nouveaux volumes horaires des enseignements obligatoires des langues étrangères.
SHS	SHS	master	Archives		Favorable
SHS	SHS	master	Civilisations, cultures et sociétés		Favorable avec recommandation : - Veiller à pérenniser les dispositifs de professionnalisation de la formation.
SHS	SHS	master	Études asiatiques	École des hautes études en sciences sociales	Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en œuvre concrète des mesures envisagées pour renforcer le dispositif d'amélioration continue, - Poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des enseignements, annualisé et systématisé, - Veiller à la mise en œuvre d'un dispositif de suivi efficient, de la collecte à l'analyse des données (inscrits, taux de réussite, diplômés, insertion professionnelle).
SHS	SHS	master	Philosophie	École des hautes études en sciences sociales	Favorable avec recommandations : - Veiller à pérenniser le dispositif d'accompagnement à la réussite des étudiants, - Veiller à pérenniser les formes variées d'expérience professionnelle.
SHS	SHS	master	Politiques publiques		Favorable

SHS	SHS	master	Sciences cognitives	École des hautes études en sciences sociales	Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir la cohérence de la formation après l'évolution de son périmètre.
SHS	SHS	master	Sciences des religions et sociétés	École des hautes études en sciences sociales	Favorable avec recommandation : - Veiller à améliorer le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle.
SHS	SHS	master	Sciences sociales	École des hautes études en sciences sociales	Favorable
STS	STS	grade master	IA et société(s)		<i>Création</i> Favorable
STS	STS	grade master	Systèmes d'information, réseaux et numérique		Favorable
STS	STS	master	Chimie		Favorable
STS	STS	master	Énergie		Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer les dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants.
STS	STS	master	Informatique		Favorable
STS	STS	master	Ingénierie de la santé		Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en œuvre d'un dispositif d'amélioration continue pérenne (conseil de perfectionnement).
STS	STS	master	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises - MIAGE		Favorable

STS	STS	master	Mathématiques et applications		Favorable avec recommandation : - Veiller à pérenniser les mises en situation professionnelle obligatoires.
STS	STS	master	Physique		Favorable
STS	STS	master	Science de la durabilité		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place de dispositifs d'amélioration continue pérenne.
STS	STS	master	Sciences de la Terre et des planètes, environnement		Favorable
STS	STS	master	Sciences de l'univers et technologies spatiales		Favorable
STS	STS	master	Sciences du vivant		Favorable avec recommandation : - Veiller à la bonne lisibilité des différents parcours au sein de la mention.
STS	STS	master	Sciences et génie des matériaux		Favorable

Table des matières

Organisation de l'évaluation	5
Présentation de l'offre de formation	6
Analyse globale de l'offre de formation	7
Politique et caractérisation de l'offre de formation.....	7
Qualité pédagogique de l'offre de formation	9
Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation	10
Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation.....	10
Conclusion	12
Points forts	12
Points faibles	12
Recommandations.....	12
Avis d'accréditation des formations	13
Formations du 1 ^{er} cycle	13
Formations du 2 ^e cycle	14
Table des matières	20

Observations de l'établissement

Présidence de l'Université PSL
60 rue Mazarine, 75006 Paris

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'Université PSL

08 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance du rapport HCERES d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'Université PSL et nous vous remercions pour tout le travail accompli, de l'analyse des fiches rédigées par les représentants de chaque cursus aux auditions du 03 juin dernier. Nous nous réjouissons des avis favorables d'accréditation que vous exprimez pour la totalité de nos formations, avec ou sans recommandations complémentaires. Nous remercions particulièrement celles et ceux ayant étudié notre offre de formation pour leurs commentaires enthousiastes sur les nouveaux cursus que nous nous apprêtons à ouvrir et auxquels nous avons consacré le plus grand soin, notamment pour y valoriser quelques-uns des grands enjeux sociaux, technologiques et environnementaux qui sont au cœur des préoccupations de nos étudiantes et nos étudiants.

En réponse au document qui nous a été adressé et en complément de plusieurs des points qu'il soulève, il nous semble utile de formuler les observations ci-dessous.

Pour commencer, nous souhaiterions mettre en avant des éléments concrets qui nous semblent aller à l'encontre du sentiment, manifestement infondé, d'un « recul dans **l'implication de l'établissement dans le pilotage de l'offre de formation** » (voir p. 10), impression qui découlerait du dossier d'accréditation et de l'entretien avec l'équipe du pilotage politique et administratif du 03 juin dernier. Trois éléments essentiels nous semblent en effet donner un éclairage différent sur l'implication de l'établissement dans le pilotage de l'offre de formation :

- La sortie de l'expérimentation actée par le HCERES lui-même (nov. 2022) et qui plaçait le pilotage centralisé de l'établissement comme condition nécessaire pour obtenir le statut de grand établissement,
- Le bon déroulement de la présente évaluation HCERES ces derniers mois tandis qu'elle est la première évaluation intégrée, portée exclusivement par l'Université PSL au titre de ses établissements-composantes,
- Les établissements-composantes de l'université n'ont jamais inscrit autant de cursus à son offre de formation globale votée chaque année par le conseil d'administration de l'établissement (formations initiale et continue, mastères, diplômes nationaux et d'établissements).

Le travail de développement, de coordination et de mise en complémentarité des formations conduit par le comité des vice-présidents Formation de l'Université PSL porte ses fruits et l'offre de formation de l'établissement gagne en dynamisme et en cohérence chaque année, sous la houlette de la vice-présidence Formation de l'université et dans le respect de la subsidiarité, de l'autonomie et de la personnalité juridique et morale de chaque établissement.

Ce **principe de subsidiarité**, structurant au sein de l'Université PSL, a parfois été mal perçu par les experts qui se sont prononcés sur la nouvelle offre de formation de l'établissement. Si l'Université PSL a vocation à promouvoir de bonnes pratiques, favoriser la convergence et développer des outils communs et utiles à tous, exercice dans lequel nous avons naturellement à poursuivre nos efforts, elle ne doit pas se substituer aux établissements-composantes opérateurs des formations. Comprendre cette structuration est notamment crucial pour les questions relatives à la **professionnalisation des formations** car l'université ne saurait uniformiser toutes les pratiques ou imposer un cadre unique (voir p. 9).

- Mieux accompagner et suivre l'**insertion professionnelle** est un objectif partagé par toutes et tous, mais celle-ci prend des formes très différentes selon le niveau d'études, le domaine de la formation et les secteurs d'activité visés. Il n'est pas souhaitable que l'université impose un cadre rigide ou une centralisation à ses établissements-composantes, ses programmes gradués, ses départements ou ses laboratoires sur ce point. Il convient, en revanche, d'accompagner les établissements-composantes et de favoriser les bonnes pratiques, notamment grâce à la direction de l'aide au pilotage et de la qualité de l'Université PSL (DAPIQ). Nous nous félicitons, à titre d'exemple, de l'annualisation de l'enquête de l'ENS-PSL sur le devenir de ses diplômés (voir p. 10). La DAPIQ aura à cœur de centraliser et traiter ces données collectées sur le terrain, au plus près des équipes pédagogiques et scientifiques ainsi que des étudiantes et des étudiants aux aspirations et aux débouchés très variés.

Nous rappelons également, à propos des aspirations et profils de nos étudiants, que l'insertion professionnelle n'est pas la finalité poursuivie pour nos premiers cycles, dont les différents parcours du **Collège Sciences, Humanités et Société** (voir p. 9 et relire la lettre d'observations de l'Université PSL sur le rapport d'évaluation du bilan du 1^{er} cycle).

Comme les experts du HCERES, nous saluons les efforts amorcés en termes d'**alignement pédagogique des formations à partir d'une approche programme et d'une approche par compétences** tout en reconnaissant le chemin qu'il reste à parcourir. Les bonnes pratiques identifiées et les outils développés par l'université devraient être bénéfiques à cet égard. L'ouverture à l'**alternance**, lorsqu'elle est pertinente, doit aussi être soutenue, tout comme à des publics en **formation continue**.

- Pour ce qui concerne les **relations avec le monde socioprofessionnel**, et comme les experts du HCERES le soulignent, nous travaillons effectivement à renforcer les liens entre nos formations et de nombreux secteurs d'activité. Nous rappelons aussi la diversité des formes que ces liens peuvent prendre (stages, interventions ou enseignements délivrés par des professionnels de différents secteurs, conférences et journées thématiques, hackathons, personnalisation des cursus avec des PSL weeks ou des mineures, participation aux conseils de perfectionnement, etc.). De ce point de vue, tous les établissements-composantes de l'Université PSL affichent déjà des liens dynamiques et variés avec de nombreux secteurs d'activité.

Sur la question spécifique d'**InserSup** (voir p. 10), l'Université PSL a eu l'occasion d'exprimer ses réserves quant à la non comptabilisation des poursuites d'études à l'étranger ou dans la recherche au niveau doctoral. Le fait de ne pas compter ou valoriser ces parcours fausse énormément les données relatives aux *alumni* de l'Université PSL et nous espérons donc une amélioration rapide de cet outil prometteur pour les candidats en deuxième cycle.

Sur l'**internationalisation** comme sur la professionnalisation, des avancées importantes ont été réalisées ces dernières années et nous nous engageons à les poursuivre tout en rappelant que tous les cursus n'ont pas vocation à s'internationaliser, la licence de droit opérée par Dauphine-PSL préparant, par exemple, à des carrières principalement en France et développant ses contenus sur cette base (voir p. 9). Rappelons aussi que l'internationalisation peut prendre des formes très variées (cours en langues étrangères, intégration de pratiques ou modalités pédagogiques importées d'établissements internationaux, contribution et témoignages d'enseignants ou d'intervenants



internationaux, mobilités, etc.). Les **programmes gradués de l'Université PSL**, équivalents français de « *graduate schools* », amplifient nos efforts en termes d'internationalisation et sont à l'origine de nombreuses initiatives vertueuses dont les étudiantes et étudiants bénéficient d'ores et déjà. Contrairement à ce que le rapport avance (voir p. 7), il n'y a rien de surprenant à ce que les programmes gradués ne soient pas au cœur de cette étape de l'évaluation HCERES car il s'agit bien de discuter de l'accréditation de telle ou telle formation spécifique. Comme vous le rappelez, les programmes gradués ont pu être abordés dans le cadre de l'audition et sont extrêmement valorisés dans les autres rapports produits dans le cadre de cette évaluation.

Terminons en disant un mot de la **politique de site de l'Université PSL** et des contradictions inhérentes aux injonctions à construire une université intégrée, d'une part, et à essaimer et collaborer avec le « bassin parisien » d'autre part (voir p. 8). L'Université PSL contribue activement à l'animation territoriale via ses Cordées de la réussite, son CPES, qui implique les lycées Henri IV et Louis-le-Grand, mais aussi via des formations co-accréditées avec d'autres universités franciliennes, ses laboratoires multitutelles, ses nombreux partenariats avec le monde socio-économique ou encore plusieurs appels à projets d'ampleur avec des universités franciliennes et françaises (voir *Paris Centre for Quantum Technologies*, *QuantEdu-France*, l'académie spatiale *SPACE IDF* ou encore la *Paris School of AI*). Si ces collaborations franciliennes trouvent souvent à s'exprimer pleinement dans la recherche, leur bénéfice n'est pas toujours évident pour les étudiants si elles ne se justifient pas strictement en termes de contenus pédagogiques. Elles peuvent en effet induire de trop nombreux déplacements et une complexité de gestion, de compréhension par les étudiants et/ou des modalités de suivi administratif et pédagogique. Au regard des moyens dont les établissements publics disposent, des collaborations irraisonnées auraient ainsi des effets contreproductifs (expérience étudiante, vie de campus, encadrement administratif, accompagnement et suivi des diplômés, etc.). L'Université PSL est un établissement collégial dont les 18 programmes gradués couvrent l'essentiel des champs disciplinaires. La stratégie de site et d'intégration qui en découle est donc prioritaire, y compris pour la construction d'une vie de campus harmonieuse autour de la Montagne Sainte-Geneviève et du site de Dauphine-PSL.

Dès la phase d'auto-évaluation, dans laquelle nous nous sommes engagés avec volontarisme, l'évaluation HCERES a permis des avancées significatives pour nos cursus et nos établissements et nous tenons une nouvelle fois à vous dire notre gratitude.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments,

La Vice-Présidente Formation de l'Université PSL



Sabine Cantournet



Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)